

008 Musique (NR)

Indicateurs et Codes de sous-zones

La zone 008 ne possède ni indicateurs ni codes de sous-zones. Les éléments de données sont définis en fonction de leur position.

Positions de caractère (008/ 18-34 et 006/ 01-17)

18 - 19 Forme musicale (006/ 01-02)

an	Anthems	mz	Mazurkas
bd	Ballades	nc	Nocturnes
bg	Bluegrass (musique)	nn	Sans objet
bl	Blues	op	Opéras
bt	Ballets	or	Oratorios
ca	Chaconnes	ov	Ouvertures (Orchestre)
cb	Chants autres que chrétiens	pg	Musique à programme
cc	Chants chrétiens	pm	Musique de la Passion
cg	Concerti grossi	po	Polonaises
ch	Chorales	pp	Populaire (musique)
cl	Préludes de chorales	pr	Préludes
cn	Canons et « rounds »	ps	Passacailles
co	Concertos	pt	Chants polyphoniques
cp	Polyphonies françaises	pv	Pavanes
cr	Noël	rc	Rock (musique)
cs	Hasards dirigés (musique)	rd	Rondos
ct	Cantates	rg	Ragtime
cy	Country (musique)	ri	Ricercari
cz	Canzone	rp	Rhapsodies
df	Danses	rq	Requiem
dv	Divertimentos, sérénades, cassations, divertissements et nocturni	sd	Musique de danse carrée
fg	Fugues	sg	Chansons
fl	Flamenco	sn	Sonates
fm	Folklorique (musique)	sp	Poèmes symphoniques
ft	Fantaisies	st	Études et exercices
gm	Gospel (musique)	su	Suites
hy	Hymnes et chants liturgiques	sy	Symphonies
jz	Jazz	tc	Toccatas
mc	Revue et comédies musicales	tl	Teatro lirico
md	Madrigaux	ts	Sonates en trio
mi	Menuets	uu	Inconnu
mo	Motets	vi	Villancicos
mp	Musique de film	vr	Variations
mr	Marches	wz	Valses
ms	Messes	za	Zarzuelas
mu	Formes multiples	zz	Autre
			Aucune tentative de coder

20 Support de la musique (006/ 03)

a	Partition d'orchestre	e	Partition réduite ou partition pour chef d'orchestre et piano
b	Partition miniature ou d'étude	g	Partition abrégée
c	Accompagnement réduit pour clavier	h	Partition de chœur
d	Partition de chant sans accompagnement		

Suite des codes de la position de caractère 20 à la page suivante

008-Musique

i	Partition réduite	n	Sans objet
j	Partie de l'interprète, du chef d'orchestre	p	Partition de piano
k	Partition de chant	u	Inconnu
l	Partition	z	Autre
m	Supports multiples		Aucune tentative de coder

21 Parties musicales (006/ 04)

∅	Aucune partie ou non spécifiée	n	Sans objet
d	Parties instrumentales et vocales	u	Inconnu
e	Parties instrumentales		Aucune tentative de coder
f	Parties vocales		

22 Public cible (006/ 05)

∅	Inconnu ou non déterminé	e	Adulte
a	Préscolaire	f	Spécialisé
b	Primaire	g	Général
c	Préadolescent	j	Ouvrage pour les jeunes
d	Adolescent		Aucune tentative de coder

23 Support matériel du document (006/ 06)

∅	Aucun des codes suivants	o	En ligne
a	Microfilm	q	Support électronique tangible
b	Microfiche	r	Reproduction en caractères réguliers
c	Microcopie opaque	s	Électronique
d	Gros caractères		Aucune tentative de coder
f	Braille		

24 - 29 Texte d'accompagnement (006/ 07-12)

∅	Aucun texte d'accompagnement	g	Renseignements techniques et/ou historiques sur les instruments
a	Discographie	h	Renseignements techniques sur la musique
b	Bibliographie	i	Renseignements historiques
c	Index thématique	k	Renseignements ethnologiques
d	Livret ou texte	r	Matériel didactique
e	Biographie d'un compositeur ou d'un auteur	s	Musique
f	Biographie d'un interprète ou histoire d'un ensemble	z	Autre
			Aucune tentative de coder

30 - 31 Texte littéraire pour enregistrements sonores (006/ 13-14)

∅	L'ouvrage est un enregistrement sonore musical	k	Comédie
a	Autobiographie	l	Conférences, discours
b	Biographie	m	Mémoires
c	Comptes rendus de congrès	n	Sans objet
d	Théâtre	o	Contes folkloriques
e	Essais	p	Poésie
f	Roman	r	Répétitions
g	Reportages	s	Sons
h	Histoire	t	Interviews
i	Instruction	z	Autre
j	Instruction (Langue)		Aucune tentative de coder

32 Non défini (006/ 15)

b Non défini	Aucune tentative de coder
--------------	---------------------------

33 Transposition et arrangement (006/ 16)

b Aucun arrangement ou transposition ou non spécifié	c À la fois transposé et arrangé
a Transposition	n Sans objet
b Arrangement	u Inconnu
	Aucune tentative de coder

34 Non défini (006/ 17)

b Non défini	Aucune tentative de coder
--------------	---------------------------

DÉFINITION ET PORTÉE DE LA POSITION DE CARACTÈRE

On utilise la définition de **musique** dans la zone 008/18-34 lorsque le Guide/06 (Type de notice) contient le code « c » (Musique annotée), « d » (Musique manuscrite annotée), « i » (Enregistrement sonore non musical) ou « j » (Enregistrement sonore musical). Les positions 01-17 et 35-39 de la zone 008 sont définies de la même façon dans toutes les zones 008 et elles sont décrites dans la section *008-Tous les documents*.

La zone 008/18-34 correspond aux éléments de données des positions correspondantes dans la zone 006/01-17 lorsque la zone 006/00 (Genre de matériel) contient le code « c » (Musique annotée), « d » (Musique manuscrite annotée), « i » (Enregistrement sonore non musical) ou « j » (Enregistrement sonore musical). Les détails sur les codes particuliers définis pour toutes les positions de caractères équivalentes dans les zones 006 et 008 pour la **musique** sont donnés seulement dans la section des *Lignes directrices pour l'application des désignateurs de contenu* de la zone *008-Musique*.

LIGNES DIRECTRICES POUR L'APPLICATION DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU**■ POSITIONS DE CARACTÈRE****18-19 - Forme musicale** (006/ 01-02)

Un code alphabétique à deux caractères indique la forme musicale. Les codes sont fondés sur les *Library of Congress Subject Headings* (LCSH). S'il convient d'attribuer plus d'un code, alors le code « mu » (Formes multiples) est utilisé dans la zone 008/18-19 en entrant tous les codes particuliers dans la zone 047 (Code de forme musicale). Le code « mu » (Formes multiples) peut aussi signifier que la zone 047 (Code de forme musicale) contient des codes de formes musicales non issus du MARC.

Le code de la forme musicale est fondé sur la terminologie utilisée dans l'œuvre même et vise à donner un aperçu du contenu de l'œuvre sous forme codée. En plus des codes pour les formes musicales, la liste comprend aussi des codes pour les genres musicaux par exemple, la musique ragtime. On devrait attribuer les codes s'ils s'appliquent à l'ensemble du document par exemple, si le document est une symphonie, mais qu'un de ses mouvements est sous forme de sonate, seul le code des symphonies est utilisé. Les codes pour lesquels des renseignements particuliers sont requis sont décrits ci-dessous. D'autres codes sont décrits dans des sources de référence de musique. Les enregistrements sonores non musicaux n'ont pas de forme musicale, alors le code « nn » (Sans objet) doit leur être attribué.

an - Anthems**bd - Ballades****bg - Bluegrass (musique)**

008-Musique

bl - Blues

bt - Ballets

ca - Chaconnes

cb - Chants autres que chrétiens

cc - Chants chrétiens

cg - Concerti grossi

ch - Chorales

cl - Prélude de chorales

cn - Canons et « rounds »

Ce code est attribué aux canons et aux « rounds », soit les compositions dans lesquelles on retrouve une imitation stricte du début à la fin.

co - Concertos

cp - Polyphonies françaises

cr - Noël

cs - Hasards dirigés (musique)

ct - Cantates

cy - Country (musique)

cz - Canzone

Ce code est attribué aux pièces de musique instrumentale qui sont désignées comme étant des canzone.

df - Danses

Ce code comprend la musique pour les danses individuelles. Des codes spécifiques ont été attribués aux mazurkas, aux menuets, aux pavanés, aux polonaises et aux valse.

dv - Divertimentos, sérénades, cassations, divertissements et nocturnes

Ce code est attribué à la musique instrumentale désignée comme étant *un divertimento, une sérénade, une cassation, un divertissement ou un nocturne*.

fg - Fugues

fl - Flamenco

Ce code représente un terme générique qui fait référence à tous les styles de Flamenco, ou de Palos, et aux autres formes de chants et de danses issues de la tradition folklorique des Tziganes espagnols.

fm - Folklorique (musique)

On attribue le code « fm » à la musique folklorique y compris des chansons folkloriques, etc.

ft - Fantaisies

Ce code englobe la musique instrumentale désignée comme étant *une fantaisie, fancy, etc.*

gm - Gospel (musique)

hy - Hymnes et chants liturgiques

jz - Jazz

mc - Revues et comédies musicales

md - Madrigaux

mi - Menuets

mo - Motets

mp - Musique de film

mr - Marches

ms - Messes

mu - Formes multiples

mz - Mazurkas

nc - Nocturnes

nn - Sans objet

La forme musicale ne s'applique pas au document. On utilise ce code pour tout document qui constitue un enregistrement sonore non musical.

op - Opéras

or - Oratorios

ov - Ouvertures

pg - Musique à programme

pm - Musique de la Passion

po - Polonaises

pp - Populaire (musique)

pr - Préludes

ps - Passacailles

Ce code comprend tous les types de basses contraintes.

pt - Chants polyphoniques

pv - Pavanés

rc - Rock (musique)

rd - Rondos

rg - Ragtime

ri - Ricercari

rp - Rhapsodies

rq - Requiem

sd - Musique de danse carrée

sg - Chansons

sn - Sonates

sp - Poèmes symphoniques

st - Études et exercices

Ce code est utilisé lorsque l'œuvre est destinée à des fins d'enseignement seulement (elles sont habituellement intitulées « *études* », « *studies* », etc.).

su - Suites

sy - Symphonies

tc - Toccatas

tl - Teatro lirico

Ce terme est utilisé pour un bon nombre de termes plus précis décrivant la musique théâtrale espagnole et hispano-américaine tels les interludes scéniques (*tonadilla escénica*), les festivals de musiques (*fiestas de música*), les scènes lyriques (*sainetes líricos*), les intermèdes comico-lyriques (*entremeses cómico-lírico*), etc.

008-Musique

ts - Sonates en trio

uu - Inconnu

La forme musicale de l'œuvre est inconnue. On utilise le code « uu » lorsque la seule indication fournie est le nombre d'instruments et le moyen de l'exécution. On ne donne aucune structure ou aucun genre même s'ils sont implicites ou compris.

vi - Villancicos

Forme caractéristique de la polyphonie espagnole, religieuse ou séculaire, du 16e au 18e siècle. Les villancicos religieux étaient chantés lors de cérémonies importantes comme à Noël où ces chants sont parfois appelés *pastoradas*.

vr - Variations

wz - Valses

za - Zarzuelas

Ce terme prend son nom des *fiestas de zarzuela* de la période du 17e et 18e siècle jusqu'à la « zarzuela moderne » (*zarzuela moderna*) du milieu du 19e au milieu du 20e siècle et s'applique à toute sorte d'opérette ou opéra-comique.

zz - Autre

Il s'agit d'une forme musicale pour laquelle aucun des codes définis ne convient par exemple la musique de scène, musique électronique, etc.).

| - Aucune tentative de coder

20 - Support de la musique (006/ 03)

Un code alphabétique à un caractère indique le support de la composition musicale (p. ex., une partition de piano pour chef d'orchestre). Sauf indication contraire, les valeurs s'appliquent à la musique écrite sous une notation graphique, symbolique (par exemple, une portée) ou sous une forme textuelle.

L'information sur cet élément de données est habituellement dérivée des termes figurant à la zone 300 (Description matérielle). Si le document faisant l'objet du catalogage comprend une ou plusieurs partitions ainsi que d'autres documents par exemple, une ou plusieurs parties, le codage de cette position de caractère portera uniquement sur la ou les partitions. Ce code est utilisé pour la musique annotée ; pour les enregistrements sonores, on doit utiliser le code « n » (sans objet). Il faut entrer un caractère de remplissage (|) si on n'a pas tenté de coder cette position de caractère 008.

a - Partition d'orchestre

La notation de portées représentant les sons de toutes les parties d'un ensemble instrumental ou vocal, arrangé de façon à être lu simultanément.

Note : le code | – « Partition » peut être utilisé pour les œuvres enregistrées avec des notations graphiques, symboliques (par exemple une portée) ou sous une forme textuelle des sons de toutes les parties d'un ensemble, arrangé de façon à être lue simultanément, ou une œuvre pour soliste ou instrument électronique.

008/20 a

300 |a1 partition (11 p.) ...

b - Partition miniature ou d'étude

Le document est une partition miniature, habituellement une version réduite de l'original et qui n'est pas destinée à être utilisée lors d'exécutions.

008/20 b

300 |a1 partition de poche ...

c - Accompagnement réduit pour clavier

Il s'agit d'une partition pour accompagnement réduit pour clavier. Il est préférable d'utiliser le code « h » pour les partitions de chœur et le code « k » pour les partitions de chant.

008/20 c

300 $\text{b}\text{b}\text{†}\text{a}1$ partition (36 p.) + 1 partie ...
[Accompagnement réduit pour clavier.]

d - Partition de chant sans accompagnement

Il s'agit d'une partition pour soliste ou de chant dont l'accompagnement a été omis. Selon le cas, d'autres codes sont attribués aux œuvres vocales qui, à l'origine, ne sont pas accompagnées. Il est préférable d'utiliser le code « h » pour les partitions de chœur et le code « k » pour les partitions de chant.

008/20 d

300 $\text{b}\text{b}\text{†}\text{a}1$ partition de chant ...
[Accompagnement omis.]

e - Partition réduite ou partition pour chef d'orchestre et piano

Il s'agit de musique pour orchestre, fanfare ou harmonie, qui a été réduite à quelques portées. Il peut s'agir d'une partie d'une œuvre d'ensemble pour un instrument particulier, comprenant des signaux d'entrée pour d'autres instruments. Une telle partition est utilisée par une personne qui joue de l'instrument pour lequel la partition a été écrite ou par le chef d'orchestre.

008/20 e

300 $\text{b}\text{b}\text{†}\text{a}1$ partition réduite ...

g - Partition abrégée

Le document est une partition réduite (p. ex., un recueil de cantiques) dont des parties séparées sont transcrites sur deux portées.

008/20 g

300 $\text{b}\text{b}\text{†}\text{a}1$ partition réduite ...

h - Partition de chœur

Partition d'une œuvre vocale pour voix solo et chœur dans laquelle seulement la partie chorale est indiquée, avec ou sans les arrangements pour les accompagnements pour clavier ou instrument à cordes.

Note : Voir le code « k » (Partition de chant) pour les partitions qui comprennent les voix solos de même que les parties chorales.

i - Partition réduite

Partition pour laquelle le nombre de portée a été réduit à deux ou quelques-unes, habituellement organisée en sections instrumentales ou en parties vocales, et souvent avec les signaux pour les solos. Ce terme est aussi utilisé pour les partitions condensées, abrégées.

j - Partie de l'interprète, du chef d'orchestre

Partition écrite pour un seul instrument ou pour le chef d'orchestre.

k - Partition de chant

Partition qui présente toutes les parties vocales, pour solistes et chœurs, dans laquelle les arrangements d'accompagnement pour clavier(s) ou autre(s) instrument(s) à cordes sont indiqués ou non. Note : Utilisez le code « h » (Partition de chœur) pour les partitions des œuvres pour voix solo et chœur dont seule la partie chorale est présente. Voir le code « p » (Partition de piano) pour

008-Musique

les réductions d'œuvres vocales qui n'incluent pas les lignes de chant.

I - Partition

La notation musicale sous forme graphique, symbolique (par exemple la portée) ou une forme textuelle représentant les sons de toutes les parties de l'ensemble, ou une œuvre pour soliste ou instrument électronique. Ne pas confondre avec une *partie*.

m - Supports multiples

Plusieurs types de partitions publiés ensemble, comme c'est souvent le cas avec la musique d'harmonie.

008/20 m

300 008/20 1 partition (23 p.) :f:bill. ;c:30 cm. +a:1 partition du chef d'orchestre pour piano (8 p.)

n - Sans objet

Le document est un enregistrement sonore.

008/20 n

300 008/20 1 disque son. ...

p - Partition de piano

Réduction à une version pour piano d'une œuvre instrumentale ou d'une œuvre vocale avec instruments. Peut inclure les paroles d'une œuvre vocale. Note : Voir le code « k » (Partition de chant) pour une partition présentant toutes les parties vocales avec les accompagnements réduits pour piano.

u - Inconnu

Le support du document est inconnu.

z - Autre

Support de musique pour lequel aucun autre code défini ne convient. Les livres de chœur, livres de tablature et ensembles de parties sont des exemples pour lesquels le code « z » convient.

008/20 z

300 008/20 42 p. de notation musicale ...

008/20 z

300 008/20 Pour voix...

008/20 z

300 008/20 4 parties ...

| - Aucune tentative de coder

21 - Parties musicales (006/ 04)

Un code alphabétique à un caractère indique si le document décrit contient des parties. On ne doit pas utiliser cet emplacement pour indiquer que des parties existent ailleurs. Il faut entrer un caractère de remplissage (l) si on n'a pas tenté de coder cette position.

0 - Aucune partie ou non spécifiée

Le document décrit ne contient pas de parties musicales, ou elles ne sont pas spécifiées.

d - Parties instrumentales et vocales

Le document décrit contient à la fois des parties instrumentales et vocales.

e - Parties instrumentales

Le document décrit contient des parties instrumentales.

f - Parties vocales

Le document décrit contient des parties vocales.

n - Sans objet

Le document décrit n'est pas de la notation musicale.

u - Inconnu

On ne sait pas si le document décrit contient des parties. Le code «u» peut être employé dans des notices créées sans examiner le document physique, par exemple lors de conversion rétrospective à partir d'une fiche imprimée.

| - Aucune tentative de coder

22 - Public cible (006/ 05)

Un code alphabétique à un caractère décrit le niveau intellectuel du public cible auquel le document est destiné. On utilise ce code principalement pour identifier la musique qui sera utilisée ou interprétée par un public cible particulier. Lorsqu'on considère que des documents conviennent à plus d'un public cible, il faut entrer le code convenant au public cible principal. Pour les documents pour les jeunes on utilise le code « j » (Ouvrage pour les jeunes) ou les codes plus précis, soit « a » (Préscolaire), « b » (Primaire) ou « c » (Préadolescent). Un document de la catégorie pour les jeunes comprend souvent le terme « *pour la jeunesse* » dans ses vedettes-matière. Il faut entrer un caractère de remplissage (|) si on n'a pas tenté de coder cette position de la zone 008.

␣ - Inconnu ou non déterminé

Le public cible auquel est destiné le document est inconnu ou non déterminé.

008/22 ␣

245 14␣aDas Münchner Kammerorchester spielt Werke ...

650 ␣0␣aOrchestre à cordes, musique d'.

a - Préscolaire

Le document s'adresse aux enfants âgés d'environ 0-5 ans.

b - Primaire

Le document s'adresse aux enfants âgés d'environ 6-8 ans.

c - Préadolescent

Le document s'adresse aux jeunes âgés d'environ 9-13 ans.

d - Adolescent

Le document s'adresse aux jeunes âgés d'environ 14-17 ans.

e - Adulte

Le document s'adresse aux adultes.

008/22 e

245 12␣aPetite musique de nuit␣h[enregistrement sonore].

008-Musique

f - Spécialisé

Le document s'adresse principalement à un public cible particulier et qu'il intéresserait peu les autres publics cibles en raison de la nature de sa présentation. Voici des exemples de documents auxquels le code « f » est attribué : 1) des enregistrements sonores techniques écrits en fonction d'un public cible spécialisé et 2) des documents qui s'adressent à un public cible limité.

g - Général

Le document est d'intérêt général et qu'il ne s'adresse pas à un public cible particulier. On attribue ce code aux ouvrages qui ne sont pas mieux décrits par l'un des autres codes.

j - Ouvrage pour les jeunes

Le document s'adresse aux enfants et aux jeunes âgés d'environ 0-15 ans. On attribue ce code lorsqu'on ne souhaite pas utiliser un code pour préciser davantage le public cible de jeunes auquel le document s'adresse.

008/22 j

650 008/22 j Violoncelle et piano, Musique de, pour la jeunesse - Partitions et parties.

| - Aucune tentative de coder

23 - Support matériel du document (006/ 06)

Un code alphabétique à un caractère précise le support matériel du document décrit. Il faut entrer un caractère de remplissage (l) si on n'a pas tenté de coder cette position de la zone 008.

l - Aucun des codes suivants

Le document n'est pas précisé par l'un des autres codes.

a - Microfilm

Le document est un microfilm.

b - Microfiche

Le document est une microfiche.

008/23 b

300 008/23 b 14 microfiches; 10 x 15 cm.

c - Microcopie opaque

Le document est une microcopie opaque.

d - Gros caractères

Il s'agit d'un document en gros caractères.

f - Braille

Le document est en braille.

008/23 f

250 008/23 f Éd. braille de la partition

o - En ligne

La ressource est accédée au moyen de raccordements de matériel et de logiciel à un réseau de transmissions. Le code « s » peut être utilisé en tant que code générique pour n'importe quelle forme de ressource électronique s'il n'est pas nécessaire de faire une distinction entre les types des ressources électroniques.

q - Support électronique tangible

008-Musique

d - Livret ou texte

Le matériel d'accompagnement contient la transcription imprimée d'un livret ou d'un autre texte (p. ex., la transcription du contenu verbal d'un enregistrement sonore).

008/24-29 dz

500 Paroles des chansons et affiche insérées dans l'étui.

e - Biographie d'un compositeur ou d'un auteur

Le matériel d'accompagnement contient de l'information biographique importante au sujet du compositeur ou l'auteur.

f - Biographie d'un interprète ou histoire d'un ensemble

Le matériel d'accompagnement contient de l'information biographique importante concernant un interprète ou l'histoire d'un ensemble.

008/24-29 fb

500 Notes de programme par John W. Barker et notes biographiques sur le pianiste figurant sur le conteneur.

g - Renseignements techniques et/ou historiques sur les instruments

Le matériel d'accompagnement contient de l'information technique et/ou historique sur les instruments.

008/24-29 fgz

500 Notes de programme et notes sur le cor par R. D. Dattell et notes biographiques sur le soliste figurant sur le conteneur.

h - Renseignements techniques sur la musique

Le matériel d'accompagnement renferme de l'information technique importante, y compris les directives pour l'exécution.

008/24-29 hb

500 Comprend les directives pour l'exécution.

i - Renseignements historiques

Le matériel d'accompagnement contient de l'information historique importante.

008/24-29 ib

500 Notes de programme par Kurt Hoffman en allemand, en anglais et en français sur le conteneur.

[Principalement de l'information historique.]

k - Renseignements ethnologiques

Le matériel d'accompagnement contient de l'information ethnologique importante au sujet de la partie musicale du document.

r - Matériel didactique

Le matériel d'accompagnement contient du matériel didactique.

008/24-29 r

300 ... +e1 guide de l'enseignant.

s - Musique

Le matériel d'accompagnement renferme une partition ou un support de musique sous un autre format autre que celui du document principal.

z - Autre

Il s'agit de matériel d'accompagnement auquel aucun autre code défini ne convient.

008/24-29 dfz

500 Notes de programme par Uwe Kraemer, notes biographiques sur les artistes, notes sur le processus d'enregistrement, résumé et livret avec une traduction en anglais ([24] p. ill.) dans le conteneur.

| - Aucune tentative de coder**30-31 - Texte littéraire pour enregistrements sonores (006/ 13-14)**

Des codes alphabétiques à un caractère indiquent le type de texte littéraire contenu dans un enregistrement sonore non musical. On peut inscrire jusqu'à deux codes. Si on attribue un seul code, il est justifié à gauche, et la position vide contient un blanc (). S'il convient d'attribuer plus de deux codes pour des types de textes littéraires d'un document, on entre seulement les deux codes qui sont les plus importants. Il faut entrer deux caractères de remplissage (||) si on n'a pas tenté de coder ces positions de caractères.

 - L'ouvrage est un enregistrement sonore musical

Le document est un enregistrement sonore musical. Si le code « » est utilisé, il est suivi d'un autre blanc ().

008/30-31

245 10 Bolero [enregistrement sonore] / Maurice Ravel.

a - Autobiographie

Le type de texte littéraire est autobiographique.

b - Biographie

Le type de texte littéraire est biographique.

c - Comptes rendus de congrès

Il s'agit de comptes rendus de congrès.

008/30-31 Ic

245 00 Modern real estate transactions.

500 Discussions en groupe, exposés, et questions et réponses.

d - Théâtre

Il s'agit de théâtre.

e - Essais

Il s'agit d'essais.

f - Roman

Il s'agit de romans. Cette catégorie comprend les romans, les nouvelles, etc.

g - Reportages

Il s'agit de reportages. Cette catégorie contient des reportages sur des événements importants et des messages d'information.

h - Histoire

Il s'agit de textes à caractère historique. Cette catégorie comprend la narration historique, etc. qui peut également être couverte par l'un des autres codes (p. ex., la poésie historique).

008-Musique

008/30-31 ht

245 00#aInside the Onaway command post+h[enregistrement sonore] /#cwith...

520 ll#aRésumé: une histoire orale.

i - Instruction

Le type de texte littéraire est didactique. De tels textes comprennent des directives en vue d'accomplir une tâche, apprendre une forme d'art, etc. (p. ex., comment remplacer un interrupteur de lampe d'éclairage). *Nota* : On attribue le code « j » à un texte didactique de langue.

j - Instruction (Langue)

Le type de texte littéraire est une directive de langue. Le texte didactique de langue peut comprendre des passages qui tombent sous la définition de l'un des autres codes (p. ex., un texte de langue qui comprend de la poésie).

k - Comédie

Le type de texte littéraire est de la comédie orale.

l - Conférences, discours

Il s'agit de conférences et/ou de discours.

008/30-31 ll

500 ll#aConférences.

m - Mémoires

Il s'agit de mémoires. Les mémoires sont habituellement autobiographiques.

n - Sans objet

Le document n'est pas un enregistrement sonore (p. ex., un imprimé ou un manuscrit musical).

o - Contes folkloriques

Il s'agit de contes folkloriques.

p - Poésie

Il s'agit de poésie.

008/30-31 pf

245 00#aPoésies et prose françaises...

r - Répétitions

Il s'agit de répétitions. Les répétitions sont des représentations de l'une des diverses productions non musicales.

s - Sons

Il s'agit de sons. Les sons comprennent les énonciations et les vocalisations non musicales qui peuvent ou non signifier quelque chose.

t - Interviews

Il s'agit d'interviews.

z - Autre

Type de texte littéraire auquel aucun autre code défini ne convient.

| - Aucune tentative de coder

32 - Non défini (006/ 15)

Cette position de caractère n'est pas définie ; elle renferme soit un blanc (), soit un caractère de remplissage (|).

33 - Transposition et arrangement (006/ 16)

Un code à un caractère indique si le document décrit est, en tout ou en partie, une transposition et/ou un arrangement d'une autre œuvre. Il faut entrer un caractère de remplissage (|) si on n'a pas tenté de coder cette position de caractère.

- Aucun arrangement ou transposition, ou non spécifié

Le document, en tout ou en partie, n'est pas une transposition ni un arrangement, ou que ce n'est pas spécifié.

a - Transposition

Le document est une transposition d'une hauteur tonale différente de celle de l'original.

b - Arrangement

Le document a été adapté au niveau de l'instrumentation et/ou de la texture.

c - À la fois transposée et arrangée

Le document est une transposition d'une hauteur tonale différente de celle de l'original, et qu'il a été adapté au niveau de l'instrumentation et/ou de la texture.

n - Sans objet

Le document n'est pas de la notation musicale.

u - Inconnu

On ignore si le document est une transposition ou un arrangement.

| - Aucune tentative de coder

34 Non défini (006/ 17)

Cette position de caractère n'est pas définie ; elle renferme soit un blanc (), soit un caractère de remplissage (|).

CONVENTIONS D'ENTRÉE DES DONNÉES

Casse

Il faut entrer les codes alphabétiques en lettres minuscules.

Longueur de la zone

La zone 008 devrait toujours comprendre quarante (40) positions de caractère.

HISTORIQUE DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

008/ 18-19 Forme musicale [USMARC seulement]

Avant la définition du code « bd » (Ballades) en 1997, on identifiait les ballades à l'aide du code « fm » (Musique folklorique).

Le code « mu » (Formes multiples) a été redéfini en 2006 pour signifier que la zone 047 (Code de forme musicale) peut contenir soit des codes MARC ou bien des codes non issus du MARC

008/ 19 Forme musicale

fl - Flamenco [NOUVEAU, 2009]

tl - Teatro lirico [NOUVEAU, 2009]

vi - Villancicos [NOUVEAU, 2009]

za - Zarzuelas [NOUVEAU, 2009]

zz - Autre [REDÉFINI, 2009]

Redéfini pour enlever villancicos qui a été défini en 2009.

008/ 20 Support de la musique

a - Partition d'orchestre [REDÉFINI 2013]

b - Partition d'orchestre miniature ou d'étude [RENOMMÉ, 2016]

b - Partition miniature ou d'étude [REDÉFINI, 2016]

c - Accompagnement réduit pour clavier [REDÉFINI, 2012]

d - Partition de chant [RENOMMÉ, 2012]

d - Partition de chant sans accompagnement [REDÉFINI, 2012]

h - Partition de chœur [NOUVEAU, 2009]

Avant 2010, les partitions de chœurs étaient incluses dans le code « c » (Accompagnement réduit pour clavier) et dans le code « d » (Partition vocale).

h - Partition de chœur [REDÉFINI, 2012]

i - Partition réduite [NOUVEAU, 2009]

i - Partition réduite [REDÉFINI, 2016]

j - Partie de l'interprète, du chef d'orchestre [NOUVEAU, 2009]

k - Partition de chant [NOUVEAU, 2012]

k - Partition de chant [REDÉFINI, 2016]

l - Partition [NOUVEAU, 2013]

l - Partition [REDÉFINI, 2016]

p - Partition de piano [NOUVEAU, 2016]

z - Autre [REDÉFINI 2013]

z - Autre [REDÉFINI, 2016]

008/ 21 Présence de parties [PÉRIMÉ, 1988]

Cette définition est devenue périmée en 1988. Les codes définis étaient : « b » (Aucune partie), « a » (Il existe des parties), « n » (Sans objet), « u » (Inconnu).

008/ 21 Parties musicales [NOUVEAU, 2002]

008/ 22 Public cible

c - Élémentaire et intermédiaire [REDÉFINI, 2002]

d - Secondaire [REDÉFINI, 2002]

u - Matériel de classe au 1er niveau [PÉRIMÉ] [CAN/MARC seulement]

v - Matériel de classe au 2e niveau [PÉRIMÉ] [CAN/MARC seulement]

Avant la définition des codes « a » à « g » en 1995, on n'utilisait que les code « b » et « j » dans US MARC.

008/ 23 Support matériel du document

b - Aucun des codes suivants [REDÉFINI, 1987]

g - Bande de papier perforé [PÉRIMÉ, 1987]

h - Bande magnétique [PÉRIMÉ, 1987]

i - Multimédia [PÉRIMÉ, 1987]

o - En ligne [NOUVEAU, 2010]

q - Support électronique tangible [NOUVEAU, 2010]

x - Autre forme de reproduction [PÉRIMÉ] [USMARC seulement]

z - Autre forme de reproduction [PÉRIMÉ]

Le code « *h* » (Document n'est pas une reproduction) a été redéfini en 1987 lorsqu'on a modifié le champ d'application de la zone 008/23. Les codes « *g* », « *h* » et « *i* » sont devenus périmés en 1987 au moment de la redéfinition du code 008/23 (Code de formes de reproduction) comme étant de l'information sur le support du document en main et non sur les reproductions bibliographiques. Avant 1977, d'autres formes de reproduction étaient identifiées par le code « *x* ».

008/ 24-29 Matériel d'accompagnement [USMARC seulement]

n - Sans objet [PÉRIMÉ, 1980]

j - Information historique autre que la musique [PÉRIMÉ, 1980]

Le code « *n* » est devenu périmé en 1980, car les codes définis pour ces positions de caractère s'appliquent aux enregistrements sonores et aux partitions musicales. Le code « *j* » est devenu périmé en 1980, quand le code « *l* » a été redéfini pour comprendre toute information historique.

008/ 24-27 Texte d'accompagnement [REDÉFINI, 1997] [CAN/MARC seulement]

j - Renseignements historiques sur autre chose que la musique [PÉRIMÉ, 1997]

l - Biographie de l'arrangeur ou du transcripteur [PÉRIMÉ, 1997]

008/ 28 Publication officielle [REDÉFINI, 1997] [CAN/MARC seulement]

Les codes définis étaient : « *h* » (L'ouvrage n'est pas une publication officielle) ; « *a* » (Divisions ou parties autonomes ou semi-autonomes de fédérations nationales) ; « *c* » (Groupe multilocal) ; « *f* » (État fédéral, national) ; « *i* » (Corps internationaux et intergouvernementaux) ; « *l* » (Administration locale) ; « *m* » (Groupe interprovincial) ; « *o* » (Niveau indéterminé de publication officielle) ; « *s* » (État, province, territoire ou territoire sous tutelle, etc.) ; « *u* » (Statut de publication officielle inconnu) ; « *z* » (Autre type de publication officielle)

008/ 29 Non défini [PÉRIMÉ] [CAN/MARC seulement]

008/ 32 Vedette principale dans le corps de la notice [PÉRIMÉ, 1990]

Cette définition est devenue périmée en 1990. Les codes définis étaient : « *0* » (Notice ne comprenant pas de vedette principale), « *1* » (Notice comprenant une vedette principale).

008/ 33 Transposition et arrangement [NOUVEAU, 2002]

[Page blanche]